

2011/019

HP

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2011/08

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 07 février 2011

L'an deux mille onze et le sept février à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre MAURIN.

Date de convocation : 31 janvier 2011

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 11
votants : 13*

**Présents : M. MAURIN – CHAUSSIGNAND – TESTON – CROZIER –
BEUGNET – BOUAZZA - CORNET – JOLLIVET – SALA – VERNET –
VOLLE**

**Excusés : Mr Denis AUZAS a donné procuration à Mr CHAUSSIGNAND
Mr Michel HILAIRE a donné procuration à Mr VOLLE**

Absents : M DELAUZUN - FIALON

Mme Nathalie SALA a été élue secrétaire

Objet : Convention avec le CNFPT

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Autorise son Maire à signer la convention de partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale relative aux actions de formation avec la participation financière de la Collectivité.
- Précise que cette convention définit les actions concernées et les modalités de renouvellement.
- Précise que la convention prendra effet à compter du 1^{er} mars 2011.

Fait et délibéré à ALBA LA ROMAINE, le 07 février 2011



REÇU A
LA PREFECTURE LE

11 FEV. 2011

POUR COPIE CONFORME
ALBA, le 08 février 2011
Le Maire,
Pierre MAURIN.

Pierre Maurin

2011/020

H^o

